



Chants Marins

Panorama des types de répertoires
formant les chans marens de
La Désirade et de Saint-François
en Guadeloupe

Collection Rèpriz


Michel COLLEU

« A la demande du Centre Rèpriz, j'ai été en 2009 effectuer en Guadeloupe une collecte sur les chants et traditions maritimes, notamment enregistrer des « passeurs de mémoire » de La Désirade et de Saint-François. Une aventure humaine passionnante, partagée avec des amis bretons et normands collecteurs/chanteurs et connaisseurs du milieu des pêcheurs. Le répertoire de chants marins recueilli est remarquable, tant par ses points communs avec celui des marins du Ponant (côtes françaises de l'Atlantique et de la Manche) que par ses différences, chansons racontant des événements survenus aux Caraïbes, mélodies marquées par l'influence antillaise et américaine. Chacune des histoires chantées constitue une précieuse pièce du patrimoine maritime guadeloupéen et chaque chanson était ou est encore interprétée à des moments particuliers de la vie des marins. »

Michel COLLEU

Sommaire

- **Les cantiques 5**
- **Les chants en créole 7**
- **Les chants antérieurs à la Révolution 8**
- **Le répertoire de création locale 13**
- **Les chants de travail des marins 17**
- **Les compositions romantiques 18**
- **Les chants en vogue dans la Marine au XIXe siècle 20**
- **Les chansons sur feuilles volantes de la fin du XIXe siècle 22**
- **Les chansons des soldats et marins des deux guerres mondiales 24**
- **Les chants marins apportés par Max Mathurin et par les échanges récents 26**



L'amateur de musique guadeloupéenne sera sûrement étonné par le petit nombre de chansons anciennes en créole dans la tradition orale désiradienne ; pas besoin d'une longue étude pour mesurer par contre à quel point les chan maren ont un lien étroit avec le répertoire populaire des contrées francophones ! Mais ce « corpus » d'une centaine de chansons chantées de tradition orale depuis plusieurs générations regroupe des chants aux origines historiques et culturelles multiples. Textes et musiques - quand on dispose d'éléments permettant de les dater-, se répartissent sur plus de trois siècles... autant dire depuis la colonisation de l'île jusqu'à aujourd'hui !

Aujourd'hui, si l'interprétation des chants est bien personnalisée, à chaque chan maren ne correspond qu'une mélodie, à l'exception de *Notre armateur nous cherche*. Les chants sont souvent répondus, mais il arrive aussi que le chœur se joigne au soliste sur la seconde partie du couplet (*Chantons pour passer le temps, Partons chers camarades*). À remarquer également la discrète polyphonie entonnée sur la dernière partie du dernier couplet de quelques chants.

Les cantiques

Si dans la tradition désiradienne, tous les cantiques marins sont en français, depuis quelques années la pratique des cantiques en créole se répand. C'est le cas de *Mi jôdi nou tout sanblé an non a Jézikri*, cantique apporté par un prêtre d'origine haïtienne arrivé récemment à La Désirade.

Les textes et la plupart des mélodies des cantiques marins en usage font partie du répertoire diffusé dans les recueils de *Cantiques spirituels* publiés dès les années 1820. Ils ont été probablement composés dans la première moitié du XIXe siècle. On n'a toutefois pas encore recensé d'attestation antérieures à la fin de ce siècle de *Marin courage malgré l'orage*, de *Ciel conduit*

manacelle, ou même d'*Astre béni du marin*, un cantique pourtant extrêmement populaire. Rares sont les fêtes de marins actuelles où ce dernier chant n'est pas entonné, tant dans les ports métropolitains que dans ceux de Guadeloupe !

On ne sait pas non plus qui composa *Partons la mer est belle*, une chanson si appréciée dans les communautés maritimes que plusieurs la considèrent comme leur « hymne local spécifique ». C'est le cas à l'île d'Yeu, et plus largement dans tous les ports vendéens, et peut-être plus encore dans les provinces francophones du Canada ! La plus ancienne version recensée en France à ce jour figure dans le cahier de chants d'un matelot

vendéen des Sables-d'Olonne, Kléber Merlen, daté de 1893 ; de l'autre côté de l'Atlantique, le chant semble déjà célèbre quand il est publié par l'abbé François-Xavier Burque en 1921 dans le *Nouveau chansonnier canadien*.

Le cantique *Vierge fidèle à ma nacelle* est quant à lui chanté aux fêtes des marins de La Désirade et de Terre-de-Bas (aux Saintes), mais avec des couplets différents. Les deux versions doivent provenir d'une source unique : le site internet *Trois cent cantiques catholiques* propose une version mêlant des couplets chantés dans les deux îles. Le cantique est chanté aujourd'hui dans quelques ports du Ponant.

Si on ne peut dire quand *Notre*

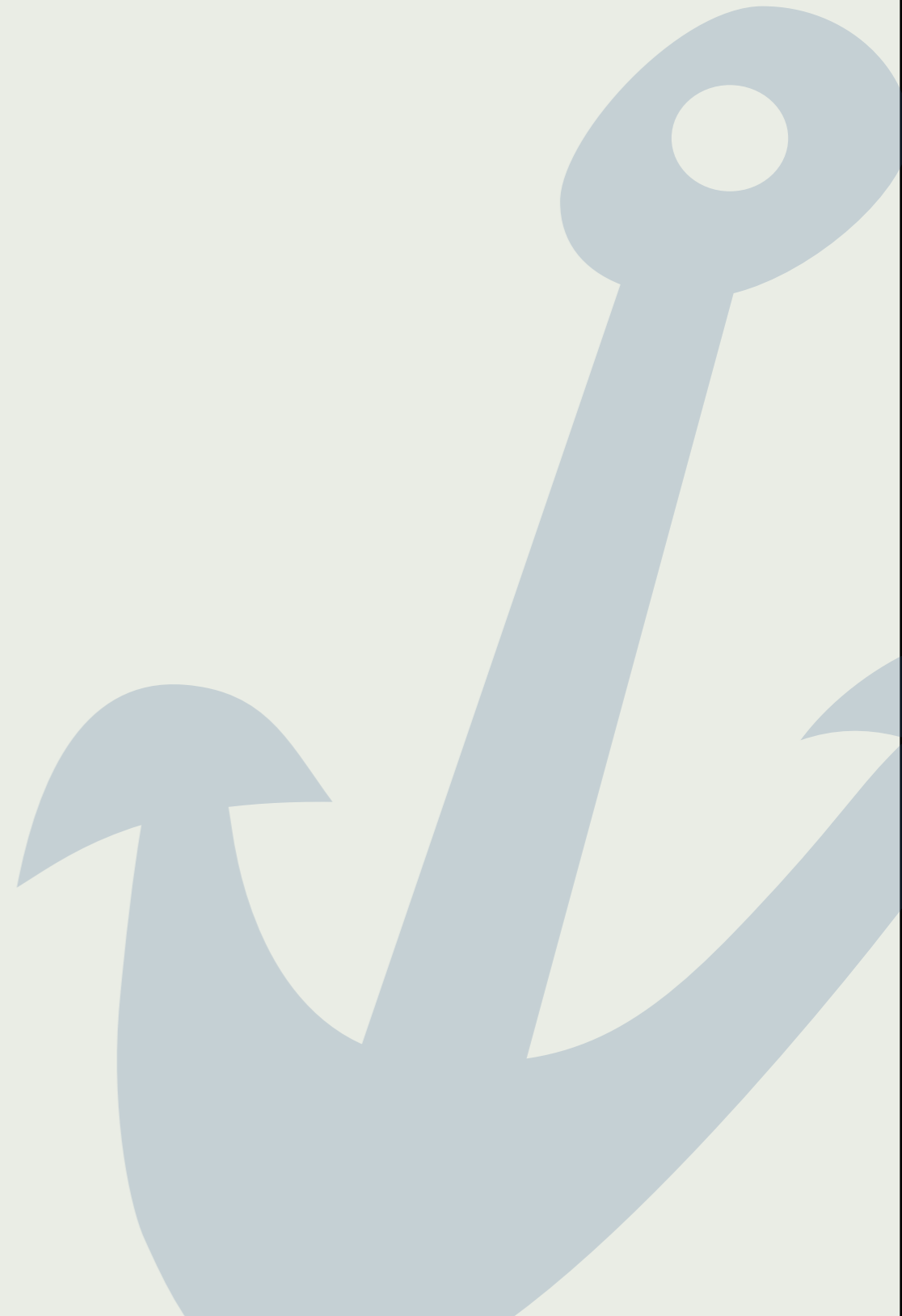
Dame de l'Assomption, patronne des matelots a été introduit en Guadeloupe, on sait que dans le port breton de Paimpol, il a été chanté pour la première fois en 1863 lors du « pardon des Islandais » (pêcheurs morutiers). Il y est toujours entonné lors des événements familiaux marquants, du baptême au mariage, et lors des enterrements de marins.

Au secours Vierge Marie remonte au moins à 1853 : il figure dans le recueil *Chants à Marie. Cantiques pour le mois de mai et les fêtes de la Sainte Vierge par le RPN Louis* (édité à Paris) ; le texte est régulièrement réédité jusqu'à nos jours. On entend pourtant très peu ce magnifique cantique dans les fêtes religieuses maritimes

Les chants en créole

d'aujourd'hui, hors de Saint-François et de La Désirade.

Si l'essentiel du répertoire est en français, les chants en créole sont toutefois présents : c'est en créole que l'on improvise une chanson sur un fait divers qui vient de survenir, ou pour se moquer de quelqu'un. C'est aussi en créole que l'on chante certains chants anciennement utilisés pour le travail. C'est le cas de *Viré à lorié*, à ce jour, aucune version n'en a été recueillie hors de Saint-François et de La Désirade, bien qu'une mélodie proche ait été récemment enregistrée à Marie-Galante.



Les chants antérieurs à La Révolution

Il est bien rare de pouvoir déterminer l'origine d'une chanson populaire transmise par la tradition orale ! Tout au plus peut-on recenser la plus ancienne version attestée de la chanson-type qui nous occupe. Le style littéraire, le type de versification, le timbre utilisé, donne toutefois des indications. On peut supposer, sans pouvoir toutefois le prouver, que les chansons-types largement répandues dans l'hexagone et en Amérique du Nord francophones auxquels appartiennent les versions guadeloupéennes de *Un jeune soldat du Nord*, les refrains à boire, *Tout le monde disait que j'avais de la rougeole*, *Belle faites-moi*

un bouquet, *Mon père m'a mariée à l'âge de seize ans*, *Bonaparte me commande*, *Les filles de la Rochelle qui veulent apprendre à naviguer*, *C'était au vent de La Désirade*, *La jeune fille sage*, *Mon père avait cinq cent moutons*, *Une jeune fille âgée de quinze ans*, *Il n'y a qu'un Dieu* sont apparues sous l'Ancien Régime, et plutôt au cours du XVIII^e siècle.

On dispose pour certains chants de quelques attestations datées : c'est le cas de *Mon père m'avait acheté une robe*, qui figure déjà dans le recueil de *Chansons de Gaultier-Garguille*, publié en 1636. Si *Bonaparte me commande* fait bien sûr allusion à la malheureuse

Les chants antérieurs à la Révolution

campagne d'Égypte du futur Napoléon (1798- 99), la chanson-type existe dans de multiples versions dès 1758. *La barque aux trente matelots* est quant à elle attestée en 1763 ; elle ne se chante pas sur le même air à La Désirade et à Saint-François, et si la plupart des couplets sont communs, les débuts et les fins diffèrent.

On peut dater *Charmante batelière* par le timbre utilisé : on reconnaît la célèbre mélodie *Il pleut, il pleut, bergère* composée par Louis-Victor Simon en 1780 pour une romance de Fabre d'Eglantine. Bien que sous cette forme la chanson n'ait pas été recensée ni dans l'hexagone ni dans les terres françaises d'Amérique du

Nord, elle remonte probablement à la fin du XVIIIe siècle, où le « Voyage à l'île de l'amour » était un thème en vogue. Une version au texte identique à celui de La Désirade a été recueillie en 1962 à Saint-Barthélémy par Alan Lomax, mais la mélodie en est différente.

Virginie les larmes aux yeux a été abondamment recueillie dans toutes les contrées francophones.

On en connaît une version manuscrite datée de 1786. Certains textes, développant plus l'histoire, parlent d'un départ pour l'Amérique ; le Mexique s'y est substitué plus tard, pour évoquer l'expédition malheureuse menée par Napoléon III (1862-1867).

Outre le style d'interprétation,

Les chants antérieurs à la Révolution

certaines versions guadeloupéennes de thèmes anciens ont très rarement été recueillies par ailleurs – c'est le cas de *La jeune fille sage*, ou de *Une jeune fille âgée de quinze ans* –, d'autres développent l'histoire d'une façon spécifique, ainsi de *Tout le monde disait que j'avais de la rougeole* dont le texte est habituellement moins concis... sans être aussi efficace ! *C'était au vent de la Désirade* renouvelle le thème bien connu de la *Courte paille* en localisant l'histoire et en citant même la Savane, un lieu près du bourg ; dans *Chantons pour faire passer le temps*, on nomme des lieux de Guadeloupe ou de Martinique, ainsi on parle

du *pont de Carbet*, une rivière à Capesterre-Belle-Eau (île de Basse-Terre). Dans *Les filles de la Rochelle qui veulent apprendre à naviguer*, on parle de Saint-Domingue, île des Grandes Antilles partagée entre Haïti et la République Dominicaine.

La superbe mélodie de *Sur le pont de Nantes la nation fait crier* - plus que son texte, correspondant aux autres versions collectées -, prouve l'originalité de la création musicale populaire guadeloupéenne. Fernand Rima, Fernand Rima, chanteur au remarquable style tout en finesse, utilise la même mélodie pour chanter *Adieu chers camarades*. Un timbre appelé *Dessus le pont*

Les chants antérieurs à la Révolution

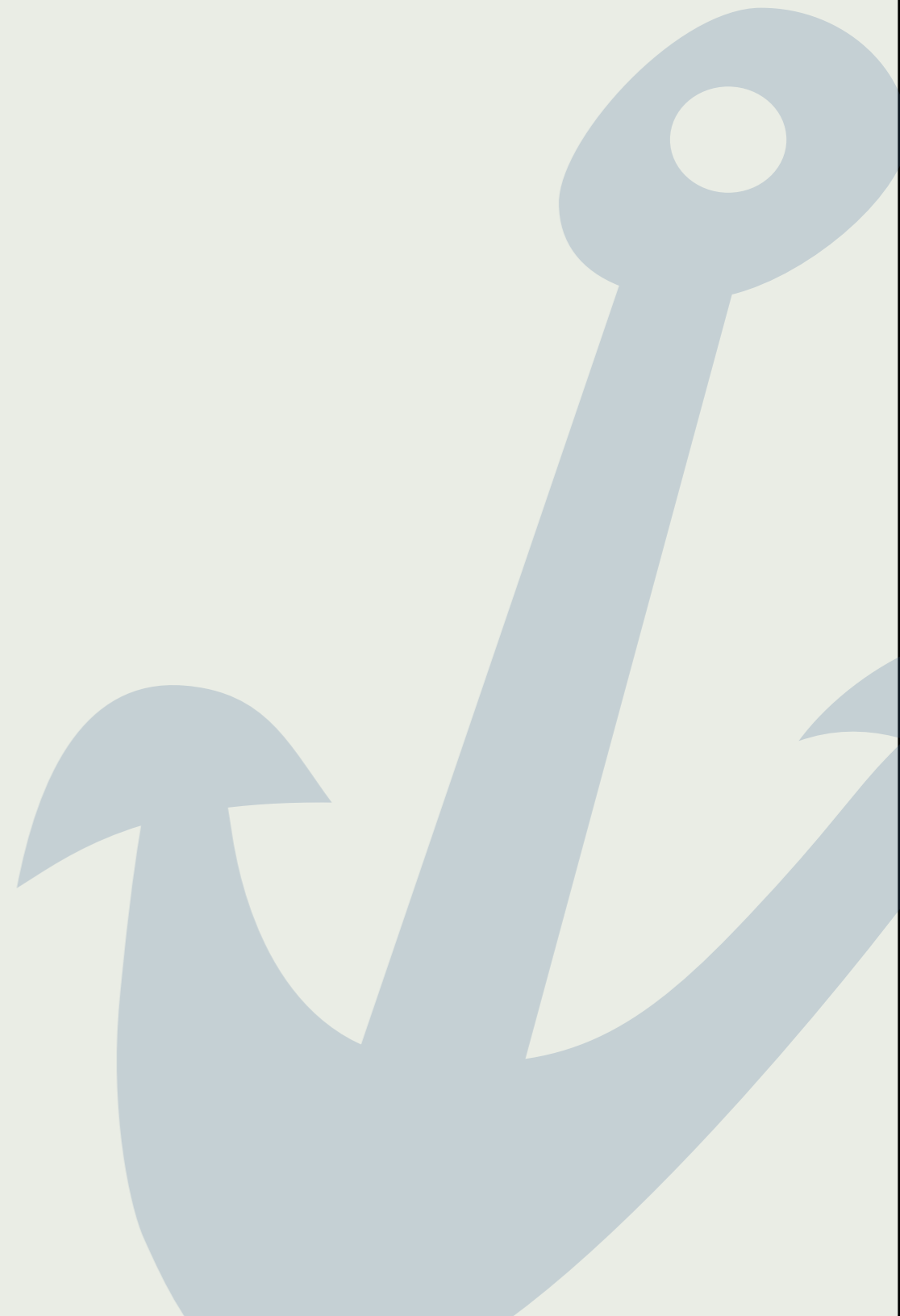
de Nantes correspondant à la coupe des vers est publié dès 1738, mais on ne connaît aucune attestation du texte avant les collectes du XIXe siècle ; il est pourtant sûrement plus ancien. A-t-il un lien avec l'histoire de Madame de Lavalette, qui en 1815 se déguisa en garçon et sauva ainsi son mari accusé de trahison envers Louis XVIII ?

Avec *Le trente-et-un du mois d'août*, nous abordons un autre type de répertoire, proche des compositions locales guadeloupéennes. La première publication de cette célèbre chanson remonte à 1845. Les versions recueillies jusque là – toutes auprès de marins des ports du Ponant – sont très proches. Il

est exceptionnel de trouver encore au XXIe siècle autant de variantes de tradition orale de cette chanson en un même lieu : les chanteurs de guadeloupéens nous livrent de nouvelles précisions ne figurant pas dans les versions jusque là recensées sur le fameux combat. On y apprend que l'attaquant serait tantôt un croiseur tantôt un brigantin (nom donné jusqu'au début du XIXe siècle à un petit brig ou brick), et sa manoeuvre d'abordage est très précisément décrite (Cargues la voile au perroquet / Files l'écoute...). Le vaisseau anglais est un **trois ponts** de **trente canons**. Un faisceau d'éléments convergents nous incitent à penser que nous sommes en présence d'une ode à la

Les chants antérieurs à la Révolution

gloire du célèbre corsaire malouin Robert Surcouf (1773-1827), et que le chant pourrait décrire sa prise la plus célèbre : celle du *Kent*, une des plus belles unités de la Compagnie des Indes (40 canons, 437 hommes) par la *Confiance*, armée de 18 canons, et n'ayant que 150 hommes d'équipage, le 7 octobre 1800.



Le répertoire de création locale

Les chanteurs de tradition de La Désirade et de Saint-François ont légué plusieurs chants exceptionnels, tant par la qualité et l'originalité de leurs mélodies que par la densité poétique de leurs textes, que seuls des hommes de mer ont pu avoir écrits. Quatre chansons n'ont jamais été recueillies par ailleurs : *La Rochelle appareillez*, *Allons sucriers de la patache*, *Je viens de faire naufrage sur les côtes d'Angleterre*, *Crocodile mon beau navire* ; pour une autre, on ne connaît qu'une seule attestation complémentaire : *Notre armateur nous cherche*, enregistrée en Louisiane et deux pour *A bord le navire étant*

sur le pont, notée en Vendée et en Haute-Bretagne.

Les corsaires, dont la présence fut forte en Guadeloupe au tournant du XIXe siècle, sont présents dans deux de ces chants : *La Rochelle appareillez* et *Notre armateur nous cherche*. Cette dernière chanson est la seule pour laquelle trois variantes de mélodies ont été recensées à Saint-François ou à La Désirade pour un texte identique ; certains chanteurs ajoutent toutefois au début du dernier couplet trois vers, dont un citant la Guadeloupe. Le texte pourrait dater du tournant du XIXe siècle, époque où naviguait *La Dorade*, qui pourrait être le corsaire cité dans la chanson ; quant à *la rivière*

Le répertoire de création locale

des Pères, c'était un mouillage à l'entrée de la rivière de la ville de Basse-Terre, qui était alors l'un des deux ports corsaires importants de l'archipel.

Deux autres chansons décrivent superbement la vie des marins au grand cabotage, et toutes deux, selon un point de vue inverse, font allusion aux douaniers et à la contrebande. *A bord le navire étant sur le pont* n'a été recueilli à ce jour qu'en trois endroits... de part et d'autre de l'Atlantique, et à 160 ans d'intervalle ! La première version figure sur le cahier de chanson rédigé vers 1840 par le vendéen François Ganachaud, douanier sur l'île de Noirmoutier. Ce texte de neuf couplets est un

hymne aux matelots, décrivant longuement l'appareillage d'un navire puis la manœuvre des voiles ; il se termine par « Chantons en serrant l'artimon / Mariniers vive la navigation. » Le marin note qu'il se chante «*sur l'air de La Parisienne*» ; le chant avait donc une mélodie très différente de celle chantée en Guadeloupe. Si une version parcellaire a été recueillie dans le Morbihan vers 1910, le texte resté dans la mémoire des marins guadeloupéens a également neuf couplets, mais seuls quatre sont très proches de la version vendéenne. A la fière description de la manœuvre se superpose une tout autre aventure... Nous voici dans la Caraïbe, en pleine contrebande, arrivant à Saint-Thomas (sur

Le répertoire de création locale

Charlotte-Amélie, dans la partie américaine des Iles Vierges) où l'équipage a des démêlés avec la douane! La richesse et la précision du vocabulaire maritime – qui évoque la navigation du début du XIXe siècle : ainsi les bonnettes, voiles légères suspendues aux extrémités des vergues, ont été abandonnées avant 1800 – est admirable : nul doute que l'auteur de la chanson ait été un fin connaisseur !

Autre chanson exceptionnelle sur le plan maritime, *Allons sucriers de la patache* ne peut avoir été composé que par un marin, et au plus tard dans le premier tiers du XIXe siècle. «Une patache», écrit Willaumetz dans son *Dictionnaire de marine* paru en 1825, est un

«*petit bâtiment armé par la régie des douanes et placé à l'entrée des baies des rivières et sur les côtes chargé de visiter les navires de faire payer les droits sur les denrées coloniales et autres marchandises ; d'empêcher les interlopes d'y commercer et toute espèce de fraude.*»

Nous voilà à bord, vers 1820 : c'est l'appareillage ; on vire au cabestan les focs pour les raidir ; l'ancre est à pic, prête à être relevée, la capone (qui aide à la remonter), prête à fonctionner. En mer, des cacatois volants sont grésés sur les mâts de perroquets ou de cacatois, sans hauban ; les balancines (cordages suspendant les vergues) sont réglées... Le navire file sa route :

Le répertoire de création locale

c'est le moment de raconter les malheurs de la vie à bord depuis le départ du port militaire de Toulon, alors que s'annonce la campagne de Lisbonne (est-ce celle menée par Napoléon entre 1807 et 1814 ?). La chanson est l'une des très rares de la tradition populaire à évoquer les plaisirs des hôtes bien complaisantes qui empochent les argents des matelots !

A La Désirade, les chanteurs connaissent tous un même texte ; à Saint-François, Hubert Fétida tient de son père une version légèrement différente (présentée également dans ce recueil).

Avec *Crocodile mon beau navire*, nous changeons d'époque : la chanson fait allusion à la ligne

Marseille / Les Antilles de la Compagnie Générale Transatlantique, créée en 1862. Les bâtiments touchaient en premier le port de Saint-Eustache sur l'île de Saint-Christophe-et-Niévès (Pays-Bas).

Je viens de faire naufrage sur les côtes d'Angleterre est l'œuvre de quelque matelot « groumeur. » Le texte ne reprend rien de connu dans le répertoire maritime à l'exception des vers du couplet « *Mes chers amis pères et mères de famille / Vous qui avez des enfants au berceau...* », recueillis plusieurs fois, isolément ou insérés dans d'autres compositions de bord également contestataires, auprès de marins ayant navigué sur les grands voiliers.

Les chants de travail des marins

Si de nombreux chants rythmant le travail des marins – que les matelots anglophones appelaient chantey – ont été recueillis dans la Caraïbe, ce répertoire est peu présent à La Désirade, contrairement à d'autres îles de l'archipel (on peut entendre, par exemple Bernard Bastaraud, de Grand Bourg à Marie-Galante, enregistré en 2009, interpréter *Blow the man down*, *Ali somebody alo*, et *Tin Sally oh* dans le CD joint au livre *La chanson maritime. Le patrimoine oral chanté dans les milieux maritimes et fluviaux* (éd. L'Harmattan/OPCI/FRCPM/Vendée Patrimoine, 2010).

Des réminiscences de ces chants liés au monde du grand cabotage dans la Caraïbe et du long-cours,

fortement influencés par la tradition populaire anglophone américaine, apparaissent toutefois dans *Viré à lorié*, dans *Tin Sally oh / Hey down below / Fire down below / Fire down below*, dont il ne reste que ces quelques bribes dans la mémoire des anciens de La Désirade, mais dont les paroles dérivent d'un chantey. Lors des interviews réalisés en 1971, certains des chanteurs ont signalés que ces chansons s'appelaient des singrées : le terme n'a pu être explicité depuis.

Les compositions romantiques

Quatre « romances » fleurant bon les compositions de la période romantique suivant le Premier Empire sont particulièrement appréciées à La Désirade : *Avant de s'embarquer pour un lointain voyage*, *Le mousse du navire royal*, *Moi petit mousse*, et *Un beau navire*.

Il n'a pas été recensé à ce jour de versions hexagonales de *Avant de s'embarquer pour un lointain voyage*, une chanson par contre plusieurs fois recueillie au XXe siècle en Accadie. *Le mousse du navire royal* développe un thème romantique très prisé. Le chant est connu à La Désirade et à Saint-François sous deux variantes de textes possédant la même mélodie et des vers en commun. Rarement enregistré dans l'hexagone, on le trouve néanmoins dans des

cahiers de chansons appartenant à des familles du milieu maritime. La chanson est si triste que la mère du capitaine au long-cours Raymond Agnieray de Wissant (Nord) la lui chantait, au début du XXe siècle, pour le décourager de prendre la mer... ça n'a pas réussi ! La plus ancienne attestation connue à ce jour remonte à 1854.

Autre chanson sur le même registre, *Moi petit mousse* se retrouve dans quelques cahiers de chants de marins des côtes du Ponant, tel celui du Cancalais Emile Derrien où figure un couplet moralisateur qui n'a pas été conservé en Guadeloupe, sur les « dangers de l'ivresse » pour les matelots qui « brillent de jeunesse. » Ce thème, ainsi que l'allusion au pénitencier d'Abd el Kader, près de

Les compositions romantiques

Constantine en Algérie, laisse penser que la chanson a été composée dans la seconde moitié du XIXe siècle.

On connaît par contre la version originelle de *Avant de s'embarquer pour un lointain voyage*, une chanson très populaire à La Désirade (recueillie également à Saint-Barthélémy), qui n'a été que rarement notée dans l'hexagone. Le poème a été composé par Léon Halévy, qui le publia en 1826 dans *La Psyché Choix de pièces en vers et en prose dédié aux dames (vol. 11)*, sous le titre *La jeune indienne*. La tradition orale guadeloupéenne a fait évoluer le texte : les couplets trois et quatre, mièvres et qui se voulaient exotiques ont disparus au profit de deux autres qui n'ont pas été rédigés par Halévy, insistants sur le départ et

l'absence. Outre quelques variantes dans les paroles (ainsi «les pleurs de la beauté» sont devenues les «plumes de la beauté»), le scénario lui-même a été modifié : le poète faisait mourir de chagrin la belle, car elle ne recevait pas de courrier de son amant ; les chanteurs désiradiens inversent le déroulement de l'histoire : c'est l'amant trompeur qui perd la raison en arrivant en France, se rappelant avec nostalgie de sa belle laissée aux îles ! Le poème a été mis en musique en 1826 par Lemire (Ccv 2328). Les quelques versions enregistrées au XXe siècle (en Basse Normandie ou en Basse Bretagne, par exemple) ont pour mélodie des timbres connus, différents de l'air chanté en Guadeloupe.

Les chants en vogue dans La Marine au XIXe siècle

Autre monde, autre répertoire : c'est peut être de leur passage dans la Marine, comme pour tout inscrit maritime, que les marins désiradiens tiennent *La rade de Toulon*, *Adieu chers camarades*, et *La chanson des quatre prisonniers*. Les trois chants décrivent la vie à bord des bâtiments de guerre, pour s'en plaindre tantôt avec humour (*La rade de Toulon*) tantôt avec rage (*La chanson des quatre prisonniers*), mais leurs origines sont assez différentes.

La mémoire orale guadeloupéenne n'a conservé qu'une partie du texte de *La rade de Toulon*, un chant décrivant par le menu la vie quotidienne à bord d'un voilier de guerre du XIXe siècle.

Très populaire dans la Marine, le chant servait souvent à soutenir le virage au cabestan. Publié pour la première fois en 1844, il a depuis été très souvent recueilli auprès de marins.

Adieu chers camarades, aujourd'hui connu sous une version popularisée par le capitaine Hayet, qui la publia en 1927 dans son célèbre recueil de *Chansons de bord*, est l'un des chants qui s'est le mieux conservé dans la mémoire orale des milieux maritimes au cours du XXe siècle. Comme c'est le cas en Guadeloupe, les versions de tradition orale offrent quelques variantes avec le texte standard. On y parle des galères, ou, comme ici, de Cayenne, bagne

Les chants en vogue dans La Marine au XIXe siècle

créé en 1852. Les malheurs de la vie quotidienne à bord des vaisseaux de guerre sont parfois tellement précisément détaillés que le chant était, dit-on, interdit à bord au début du XXe siècle : une version recueillie en Normandie se conclut même par Prenez bien garde mes frères de vous faire embarquer / Sur un navire de guerre où l'on vous fait crever ! La vie des soldats étant elle aussi bien difficile, la chanson-type possède une autre branche où l'on décrit en des termes analogues la vie des artilleurs ou des fantassins, dont on a recensé une version remontant aux années 1830.

La chanson des quatre prisonniers relate une histoire arrivée à bord du *Dupetit-Thouars*,

un croiseur lancé en 1874 qui navigua sous ce nom jusqu'en 1897. C'est donc dans les décennies 1880 ou 1890 que ce brûlot contre la hiérarchie a été composé. Il se termine, selon l'heure où le chant est entonné, par « Ces bandes de vaches qui veulent nous rempiler »... ou par un autre mot plus cru ! Noté dès 1901 dans le cahier de chants d'un marin vendéen, puis sur plusieurs autres cahiers faits à bord de navires de guerre jusque dans les années 1930, il était encore présent dans la mémoire d'anciens marins vendéens dans les années 1980. Le timbre utilisé est celui du chant sur la guerre de 1870 *La lune au ciel ainsi qu'un voile immense couvrait les bois de ses rayons vermeils.*

Les chansons sur feuilles volantes de la fin du XIXe siècle

Dès le XVIIIe siècle et durant tout le XIXe siècle et même une partie du XXe siècle, des complaintes composées sur des faits divers ont été diffusées sur «feuilles volantes.» Le chanteur les vendait aux passants qui s'attroupaient pour l'écouter. A Pointe-à-Pitre, on pouvait encore acheter des feuilles de chansons dans les années 1960. Quelques chants du répertoire désiradien pourraient avoir été appris ainsi. C'est le cas de *La guillotine*, qui s'inscrit dans le répertoire de chansons sociales et politiques de la fin du XIXe siècle, ou de *Faisons bonne manœuvre* amusante chanson faisant penser aux compositions des revues

portuaires du XIXe siècle. Le chant n'a pourtant été recueilli à ce jour qu'en Guadeloupe, à l'exception du refrain, enregistré isolément des couplets auprès d'un pêcheur de Port-en-Bessin en 1980.

Plusieurs complaintes de naufrages figurent au répertoire des chanteurs désiradiens. Elles évoquent du naufrage du sous-marin *l'Ondine*, survenu en 1928, ou celui de *La Bourgogne*, un drame resté en mémoire à travers deux chansons : *Quel malheur chère France vient se couvrir de deuil/Là bas sur la mer immense courrait sur cent cercueil*. Le drame se déroula le 4 juillet 1898 au large de

Les chansons sur feuilles volantes de la fin du XIXe siècle

Terre-Neuve. Le transatlantique *La Bourgogne*, de la French Line, assurant la ligne Le Havre / New York, avait quitté le port américain deux jours plus tôt avec à son bord 516 passagers et 220 hommes d'équipage. Comme souvent sur les bancs, il y avait une «banquise de brouillard». Soudain, vers cinq heures du matin, le voilier anglais *Cromartyshire* entra en collision avec le navire, déchirant sa coque. L'anglais parvint à se dégager mais l'eau s'engouffra dans la brèche ; de plus les canots de sauvetages tribord furent détruits par le choc. *La Bourgogne* sombra en moins

d'une heure. 165 passagers furent recueillis par le *Cromartyshire*, mais le naufrage entraîna la mort de 532 personnes, dont la quasi totalité des passagers de première classe. L'équipage dut faire face à des bagarres entre les passagers. Le commandant Deloncle refusa de quitter le navire et fut englouti avec lui.

Les chansons des soldats et marins des deux guerres mondiales

Les soldats de retour de la Première Guerre mondiale ont popularisé le répertoire en vogue dans l'armée et dans la marine durant la guerre. Un phénomène analogue eut lieu après la Seconde Guerre mondiale. On y reconnaît des chants patriotiques connus (*La Madelon...*), et d'autres vantant les régiments dans lesquels les guadeloupéens étaient engagés (tel celui que chantait souvent Jean-Noël Cara : *En avant pour la métropole / Chantons en chœur l'hymne créole / Les Guyanais les Antillais sont fiers d'être soldats français...*). N'oublions pas que La Désirade fut un haut lieu de la «dissidence»

(marins partis rejoindre les forces du Général de Gaulle) !

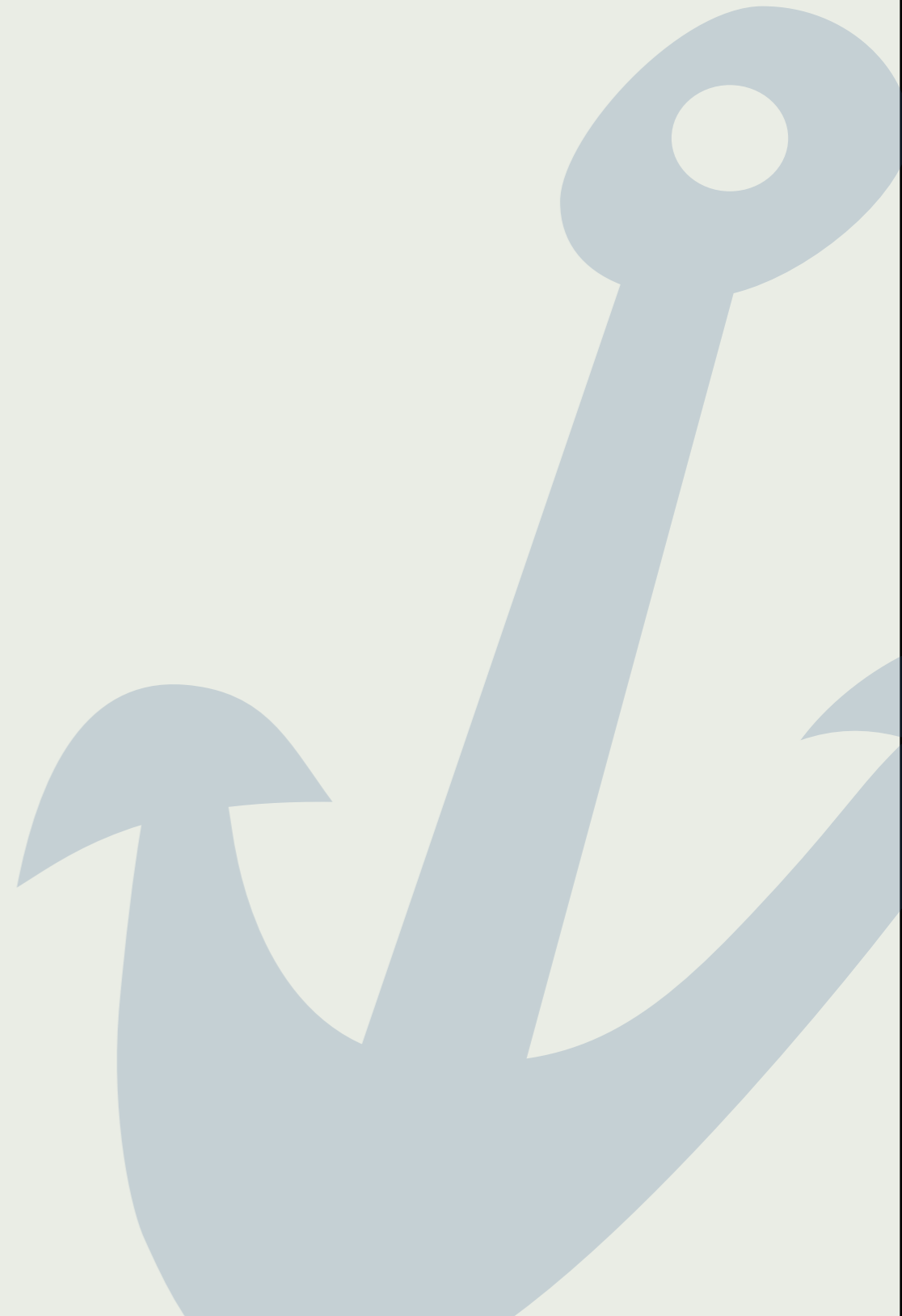
L'émouvante chanson *Encore un beau marin disparu dans les flots*, qui relate un tragique événement de la Première Guerre mondiale, n'a, à ce jour, été recueillie qu'en Guadeloupe.

Navire amiral d'une escadre de quatre cuirassés français participant aux combats des Dardanelles, le *Suffren*, fut endommagé en 1915, et ne pouvait dès lors marcher à plus de dix nœuds. Il faisait route vers Lorient le 26 novembre 1916 lorsqu'il fut torpillé au large des côtes portugaises par le sous-marin

Les chansons des soldats et marins des deux guerres mondiales

allemand U-52. Il n'y eut aucun survivant : la torpille ayant atteint les moteurs, le navire coula en quelques secondes, entraînant par le fond ses 648 hommes d'équipage. Composée peu de temps après la catastrophe (en utilisant pour timbre *Sous les ponts de Paris*) la complainte fait partager la douleur des familles apprenant le naufrage à l'heure même où elles attendaient sur le quai de Lorient le retour du navire.

Des jours durant, on espérait vainement son arrivée... Un mois plus tard, un communiqué laconique dans la presse signalera que le *Suffren*, porté manquant, est désormais considéré comme perdu avec tout son équipage.



Les chants marins apportés par Max Mathurin et par les échanges récents

Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle d'autres chants ont enrichi le répertoire des désiradiens. Bien souvent, les textes retenus ont des thèmes maritimes. On y trouve des compositions récentes popularisées par les chorales de la Marine dans les années 1930/1950 (*Sur la route de San Francisco*) par les vedettes des années 1950 (*Le vieux port de Barcelone*), par Hugues Auffray dans les années 1960 (*Le port de Tacoma*) ou par Djiboudjep dans les années 1970 (*Quinze marins*), ainsi que des chants traditionnels qui n'ont pas été apportés par la tradition orale. Ils proviennent du répertoire popularisé par le capitaine Hayet

en 1927 (Jean-François de Nantes), par les chorales de chants de marins des années 1940 et 1950 (*Les trois marins de Groix*), ou encore par les disques amenés sur l'île par Max Mathurin : disque de collectage consacré aux *Marins-pêcheurs de Fécamp (1979)*, ou volumes II et III (1982, 1983) de *l'Anthologie du Chasse-Marée (Roulez jeunes gens)*. Certaines de ces chansons traditionnelles arrivées «récemment», comme *A Lorient la jolie*, une des chansons favorites de Jo Robin ont déjà pris une forte couleur locale, et leur originale interprétation guadeloupéenne leur offre une nouvelle jeunesse !



Collection Repriz

2 rue Dubouchage

97110 Pointe-à-Pitre

0590 20 99 18

0690 11 20 43

cmdt.gpe@orange.fr

www.repriz-cmdtp.org